

Recherches sociographiques



Problèmes posés par le nombre restreint de patronymes dans le traitement des généalogies

Donat Savoie and Madeleine Jacques

Volume 13, Number 1, 1972

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055563ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055563ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Savoie, D. & Jacques, M. (1972). Problèmes posés par le nombre restreint de patronymes dans le traitement des généalogies. *Recherches sociographiques*, 13(1), 139–147. <https://doi.org/10.7202/055563ar>

Article abstract

L'utilisation des ordinateurs par les chercheurs en sciences humaines et sociales offre des possibilités énormes. L'un des domaines dans lesquels l'application de l'informatique se révèle la plus prometteuse est l'étude socio-démographique et généalogique de communautés humaines. Lorsque la population est nombreuse et le recul historique suffisamment lointain, la quantité d'informations à manipuler est telle qu'il est impensable de pouvoir analyser les données à la main et que l'appel au concours de l'informatique devient indispensable. Dans un article récent, la méthode générale et les premiers résultats obtenus à propos de la paroisse de Bois-Vert ont été décrits. Les auteurs insistaient déjà sur la nécessité d'entrer en machine des informations aussi exemptes d'erreur que possible. C'est ainsi que les opérations de numérotation des individus et de la codification des lieux se font en laboratoire. Après vérification sur carte IBM, un triple contrôle manuel est effectué.

Un programme spécial de vérification a été mis au point au Centre de calcul de l'Université de Montréal permettant de dépister des erreurs (absence d'information) ou des incompatibilités qui auraient pu échapper à la vérification manuelle (programme POP1). L'ensemble de ces opérations est d'une durée variable suivant les caractéristiques des communautés, notamment leur effectif et la profondeur historique ; elles durent toujours plusieurs mois et occupent plusieurs techniciens. Le but du présent texte est d'insister sur une difficulté particulière rencontrée à propos d'une communauté, difficulté à laquelle on se heurte souvent dans les travaux généalogiques : le nombre restreint de patronymes.

PROBLÈMES POSÉS PAR LE NOMBRE RESTREINT DE PATRONYMES DANS LE TRAITEMENT DES GÉNÉALOGIES*

L'utilisation des ordinateurs par les chercheurs en sciences humaines et sociales offre des possibilités énormes. L'un des domaines dans lesquels l'application de l'informatique se révèle la plus prometteuse est l'étude socio-démographique et généalogique de communautés humaines. Lorsque la population est nombreuse et le recul historique suffisamment lointain, la quantité d'informations à manipuler est telle qu'il est impensable de pouvoir analyser les données à la main et que l'appel au concours de l'informatique devient indispensable. Dans un article récent,¹ la méthode générale et les premiers résultats obtenus à propos de la paroisse de Bois-Vert ont été décrits. Les auteurs insistaient déjà sur la nécessité d'entrer en machine des informations aussi exemptes d'erreur que possible. C'est ainsi que les opérations de numérotation des individus et de la codification des lieux se font en laboratoire. Après vérification sur carte IBM, un triple contrôle manuel est effectué.

Un programme spécial de vérification a été mis au point au Centre de calcul de l'Université de Montréal permettant de dépister des erreurs (absence d'information) ou des incompatibilités qui auraient pu échapper à la vérification manuelle (programme PØPI). L'ensemble de ces opérations est d'une durée variable suivant les caractéristiques des communautés, notamment leur effectif et la profondeur historique ; elles durent toujours plusieurs mois et occupent plusieurs techniciens. Le but du présent texte est d'insister sur une difficulté particulière rencontrée à propos d'une communauté, difficulté à laquelle on se heurte souvent dans les travaux généalogiques : le nombre restreint de patronymes.

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE

Depuis 1966 une recherche est conduite au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal sous la responsabilité de trois professeurs,

* Nous tenons à remercier M. Serge Beaudry qui a ramassé les données socio-démographiques sur le terrain, et le Pr. Jacques Gomila sous la direction duquel nous avons travaillé.

¹ Jacques GOMILA et Louise GUYON, « Méthode pour une étude comparative de petites communautés rurales : premiers résultats à propos de la consanguinité à Bois-Vert (Québec) », *Population*, 24, 1969 : 1127-1153.

MM. Dubreuil, Benoist et Gomila, dont l'objet est la comparaison dans une optique interdisciplinaire d'une série de petites communautés rurales, isolées, canadiennes-françaises, dans le but de dégager les causes, les formes, les mécanismes et les conséquences de cet isolement tant sur le plan social que sur le plan biologique.²

À cet effet sept communautés ont été choisies, quatre dans la Province de Québec, une en Alberta, une dans le Nouveau-Brunswick, une enfin dans l'Île du Prince-Édouard. C'est de cette dernière qu'il sera ici question. Dans la conception générale du projet, chaque communauté devait être étudiée sous trois aspects, constituant les trois phases successives de la recherche :

1° Collecte des données socio-démographiques et exploitation mécanographique de ces données ; (responsable J. Gomila).

2° Recherche ethnologique dont l'objectif spécifique est la détermination des éléments culturels caractéristiques de chaque communauté, en insistant sur la parenté et la structure propre à chacune d'entre elles ; (responsable G. Dubreuil).

3° Études en anthropologie biologique. Recueil de données anthropométriques, anthroposcopiques et sérologiques selon les recommandations du P.B.I.,³ (responsable J. Benoist).

La phase 1 qui nous intéresse plus particulièrement ici vise à dégager les paramètres démographiques responsables du développement de la communauté, de l'évolution de la consanguinité. Elle constitue en quelque sorte l'épine dorsale de la recherche car non seulement elle permet d'établir des relations entre les divers paramètres démographiques et d'étudier leur effet sur la fréquence des mariages consanguins, mais elle fournira à l'ethnologue un matériel (généalogies, liste des immigrants et des émigrants, composition de chaque maisonnée) utile pour donner à sa recherche un aspect quantitatif, à l'anthropologue physique, la base indispensable de l'insertion des sujets observés dans la structure de la population.

L'une des communautés choisies, le village de Pointe-Rouge, est une petite agglomération située dans la province de l'Île du Prince-Édouard, et constituée uniquement d'Acadiens. Sa fondation remonte à 1812, avec l'arrivée de cinq familles : Paul Ar., Jean-Baptiste Ga., Charles Ri., Jean Au., et Germain Po.⁴ Aujourd'hui, ces cinq patronymes se retrouvent avec cependant une plus grande proportion de Ar. et de Ga. En 1967, la population était d'environ sept cent cinquante personnes, réparties en cent vingt-cinq familles. Au cours de son histoire l'effectif a considérablement fluctué ; son apogée se situerait dans la période 1875-1900, pendant laquelle la paroisse comptait près de mille personnes.

² Ces recherches ont été financées par quatre bourses successives du Conseil des arts du Canada et entrent dans le cadre des activités canadiennes de la section Adaptation humaine du Programme Biologique International — Projet Canada/HA/2.

³ Programme Biologique International-Section Adaptation Humaine : projet Canada/HA/2.

⁴ Pour des raisons déontologiques nous avons renoncé à citer les différents patronymes.

Sur le terrain l'enquêteur recueille les données socio-démographiques à partir de deux sources d'information. La première consiste en renseignements obtenus directement auprès de la population. En visitant chacune des familles de la communauté, un fichier des foyers est constitué. Ainsi est-il possible d'établir une liste par noms de la population et de connaître la composition des maisonnées, et ce, parfois jusqu'à la quatrième génération. Les archives de la paroisse constituent la seconde source d'information. En effet, depuis le début de la Nouvelle-France, tous les événements démographiques concernant l'individu (naissance, mariage, décès) sont inscrits dans des registres tenus par le curé de chaque paroisse. Pour Pointe-Rouge, nous possédons le registre des naissances depuis 1820 et celui des mariages depuis 1821. Les actes de décès antérieurs à l'année 1879 ont été détruits par le feu, dans des circonstances que nous ignorons.

II. LES PROBLÈMES POSÉS PAR POINTE-ROUGE

L'état des registres. Il est inévitable que quelques erreurs se glissent lors de la transcription manuelle. D'autre part, il arrive souvent que les registres soient incomplets et ceci est imprévisible au départ de l'enquête. Ainsi dans un cas de remariage, les noms des parents ne sont pas indiqués ; les date et mois du décès ainsi que les nom et prénom des parents du décédé manquent fréquemment dans les registres des décès ; le lieu de provenance d'un des conjoints n'apparaît pas toujours dans le registre des mariages ; parfois, le prénom ou le patronyme d'un individu est absent, etc.

Le problème des prénoms. Nous regrouperons sous quatre rubriques les problèmes concernant les prénoms.

1. Il y a tout d'abord ceux relatifs au prénom religieux et au prénom usuel. À la naissance, chaque individu reçoit la plupart du temps plusieurs prénoms dont le prénom religieux de Marie ou Joseph. Par convention, nous n'utilisons pas ces prénoms religieux qui apportent peu d'informations ; nous recopions l'initiale de l'avant-dernier prénom et nous considérons le dernier prénom comme usuel (exemple : Joseph, Antoine, Emmanuel Ga. devient : A Emmanuel Ga.). Cependant, en considérant les registres de mariages, on peut noter un nombre élevé d'individus portant les prénoms de Marie ou Joseph (exemple : quarante et un Joseph Ar. et quarante Marie Ar.). Donc, même si un individu reçoit à son baptême plusieurs prénoms, il choisit fréquemment le prénom religieux comme prénom usuel. Cette pratique introduit des possibilités d'erreur dans l'identification des individus. Il ne faut pas se dissimuler non plus que le côté arbitraire de notre mode de transcription peut aboutir au même résultat.

2. Les prénoms composés forment une autre catégorie importante. Ainsi, pour les seuls Ar., on trouve vingt-six Marie-Anne, Marie-Rose, Marie-Blanche, Anne-Marie qui peuvent être des Marie (40) ou des Anne (14) ou des Blanche (4) ou des Rose (1) ; car d'un registre à l'autre, on ne respecte pas toujours l'intégrité de ces prénoms composés. Le même problème se poserait pour les Jean-Pierre, les Jean-Baptiste, etc.

3. Un nombre restreint de prénoms « en vogue » existent dans la communauté. Ainsi, jusqu'à une période très récente, les Antoine, Balthilde, Emmanuel, Joseph, Marguerite, Philomène et les Ursule se disputaient la popularité dans les familles. Comment s'étonner, dès lors, de dénombrer plusieurs individus portant un même prénom à l'intérieur d'un même patronyme, par exemple : quarante-huit Joseph Ga., quarante Marie Ar., vingt-neuf Marguerite Ar., vingt et un Jean Ar.

TABLEAU 1

Prénoms les plus utilisés, familles Ga. et Ar., Pointe-Rouge.

AR.	N	GA.	N
Anne	18	Anne	14
André	14	André	10
Augustin	12	Augustin	10
Antoine	11	Antoine	8
TOTAL DES A	185	Arsène	6
		TOTAL DES A	198
François	15	Emmanuel	8
Fidèle	8	Edna	7
TOTAL DES F	51	Élizabeth	7
		Ernest	5
		TOTAL DES E	111
Joseph	48	Joseph	41
Jean	23	Jean	21
Judith	11	Joséphine	6
TOTAL DES J	152	TOTAL DES J	99
Marie	44	Marie	40
Marguerite	40	Marguerite	29
Madeleine	27	Madeleine	19
TOTAL DES M	181	TOTAL DES M	156

4. Finalement, on observe des transformations de prénom d'un registre à l'autre, bien qu'il s'agisse de la même personne. Sophie peut devenir Sophine ou Séraphique, Balthilde peut devenir Mathilde, Emilienne, Milienne, Alliance, Falliance, etc.

Le petit nombre de patronymes. Nous touchons ici le problème central qui nous a amené à raffiner notre méthode de vérification. À eux seuls, les

dossiers des Ga., des Ar., des Po., des Au. et des Ri., forment 78.61% de l'ensemble des dossiers ouverts. Pour être plus précis, disons que 55.19% de la totalité des dossiers sont constitués des seuls Ga. et Ar. Les 21.39% des dossiers restants se répartissent entre deux cent soixante-douze patronymes.

TABLEAU 2

Distribution des patronymes à Pointe-Rouge.

PATRONYME	DOSSIERS	
	N	%
Au	263	5.36
Ri	415	8.43
Po	440	8.94
Ar	1,263	25.63
Ga	1,452	29.56
Autres	1,052	21.39
Indéterminés	34	0.69
TOTAL	4,919	100

III. LE TRAVAIL EN LABORATOIRE

Comment les informations discontinues recueillies sur le terrain (naissances, mariages, décès et recensement) doivent-elles être présentées à la mécanographie pour en obtenir une utilisation maximale? Une fiche mise au point par Mugnier, Sutter et Goux⁵ et adaptée par Gomila et Guyon⁶ aux particularités du terrain propre à cette recherche permet de transformer ces données et de les présenter sous forme de dossier individuel ayant un format d'entrée constant. Ce dossier individuel regroupe les descriptions socio-démographiques propres à chaque individu. Il se compose de quatre cartes IBM: la première concerne Ego, la deuxième les parents d'Ego, la troisième son (ou ses) conjoint (s) et enfin la dernière, les parrain et marraine d'Ego. La fiche codée comporte deux types de données: écrites (perforées en système *alpha*) et chiffrées.

Dans une première phase, il s'agit de *transcrire l'information contenue* dans les registres de baptêmes, de mariages et de décès, et dans le recen-

⁵ M. MUGNIER, J. SUTTER et J.M. GOUX, « Organigrammes pour l'étude mécanographique de la parenté et de la fécondité dans une population », *Population*, 21, 1966: 75-98.

⁶ J. GOMILA et L. GUYON, *op. cit.*

sement de la population vivante, sur les quatre cartes formant le dossier individuel. Suit une *phase de numérotation* qui consiste à donner un numéro d'identification à chaque nouveau dossier ouvert. On numérote selon la convention suivante : de 1 à 1,999 pour les sujets présents au moment de l'enquête i.e. la population vivante ; de 2,000 à 49,999 pour les sujets décédés ou émigrés ; finalement, tous les sujets n'ayant jamais vécu dans la communauté mais figurant dans l'ascendance directe d'un de ses membres, se voient attribuer un numéro supérieur à 50,000. Enfin suit une *phase de codification des lieux*. Ces trois phases s'effectuent successivement au laboratoire.

Au cours de la première phase, celle de la transcription, le problème capital qui se pose est le suivant : Ego peut se retrouver comme parent, comme enfant, comme conjoint une ou plusieurs fois au cours des opérations, par exemple s'il a plusieurs enfants ou s'il se remarie. Pour éviter d'ouvrir plusieurs dossiers pour un même individu et fausser ainsi la numérotation, il doit être possible de reconnaître un individu qui serait né, par exemple, à Pointe-Rouge en 1821 (pour lequel on aurait ouvert un dossier à ce moment en transcrivant le registre des baptêmes), marié en 1854 (et alors, il ne faudrait pas lui ouvrir un nouveau dossier, mais retrouver et compléter celui ouvert à la naissance), ayant eu un enfant en 1856, remarié en 1870 et décédé en 1886. On conçoit la difficulté d'un tel problème d'identification. Pour le résoudre un système de référence a été mis au point, basé sur l'hypothèse que dans tous les registres, l'individu porterait les mêmes nom et prénom et qui propose un autre modèle de découpage de la population que celui des registres civils.

Système de référence. Grâce à un système de cahiers, la population est classée par patronymes et à l'intérieur de chaque patronyme, par prénoms classés par ordre alphabétique. L'avantage d'un tel modèle est de segmenter la population en unités *de plus en plus petites* et d'utiliser les éléments de chaque segment comme base du système de référence.

À cause de l'hypertrophie des patronymes-souches par rapport aux autres, le système de découpage par classes patronymiques perd de son efficacité. De plus, les problèmes relatifs aux prénoms qui contredisent l'hypothèse de base du système de référence (à savoir que l'individu conservera toujours le même nom et prénom dans tous les registres), font perdre de sa finesse au découpage par prénom.

Système de vérification. Afin de tenir compte des problèmes énumérés ci-dessus, nous avons été conduits à élaborer un système de vérification. Après les étapes de transcription et de numérotation, nous comparons entre eux chacun des éléments du plus petit segment de la population (i.e. la classe des prénoms identiques). Tous les dossiers dont les nom et prénom sont identiques sont vérifiés un à un afin de contrôler leur authenticité. De cette manière, nous circonvenons en partie les problèmes relatifs aux patronymes, au petit nombre de prénoms « en vogue » et aux prénoms religieux.

Pour contourner la difficulté inhérente aux prénoms composés, nous confrontons les unités de plusieurs segments différents, mais susceptibles d'être des doubles (exemple des Marie-Blanche, des Blanche et des Marie).

Une dernière difficulté, en rapport avec l'arbitraire de la convention établie pour déterminer le prénom usuel, nous a conduits à tenter une expérience. Afin de nous rendre compte de l'importance réelle de ces problèmes pour l'ensemble de la communauté, nous avons considéré pour un patronyme donné, (Po., par exemple), les conjoints comme des variables indépendantes, et l'individu Po. marié, comme la variable dépendante. Si plus d'un individu Po. se trouvent être mariés à un conjoint de même nom et prénom, ces dossiers sont confrontés pour s'assurer qu'il s'agit bien de deux personnes différentes : par exemple, si on trouve, marié à Marguerite Ga., un Joseph Po. et un Edward Po., Edward et Joseph sont peut-être une seule et même personne. Enregistré sous le prénom de Edward au baptême, il a pu utiliser le prénom de Joseph lors de son mariage. Seule une confrontation minutieuse nous permet de le savoir. Ignorant quelle serait la lourdeur de l'opération et ne connaissant pas le temps nécessaire à une telle vérification, l'expérience a été tentée sur le patronyme Po., qui représente quatre cent quarante dossiers sur un total de quatre mille cent quatre-vingt-onze, soit 9%. Deux cent quatre-vingt couples (cinq cent soixante dossiers) ont dû être vérifiés, soit 61% du total des Po. Seulement sept dossiers sur ces deux cent quatre-vingt (2.5%) étaient susceptibles d'être des doubles. Une telle opération demanderait à être effectuée pour les patronymes plus importants, soit les Ga. ou Ar.

IV. QUELQUES EXEMPLES CONCRETS

Baptêmes. Nous possédons les registres des baptêmes pour Pointe-Rouge depuis 1820. Un dossier est ouvert pour chaque individu qui est né dans la paroisse. C'est à ce stade que se posent les problèmes relatifs au prénom usuel. Est considéré comme prénom usuel celui qui précède immédiatement le patronyme. Tous les dossiers sont classés par ordre de patronyme et de prénom. Aucun numéro d'identification n'est octroyé à cette étape.

Lorsque les dossiers des individus de la population vivante avaient été ouverts, dans le registre des baptêmes, le numéro d'identification qui avait été octroyé à ces individus avait été inscrit. Ainsi, peut être évitée l'erreur d'ouvrir deux dossiers par individu, car lors du dépouillement du registre des baptêmes, aucun dossier n'est ouvert pour les individus dont le numéro d'identification apparaît déjà dans le registre.

Mariages. Le registre des mariages fournit la liste de toutes les unions célébrées à Pointe-Rouge depuis la fondation. Ce registre a été dépouillé de la manière suivante :

2000		2002	2003
Augustin Ga.	fils de	Jérôme et	Béatrice Po.
marié le 12-4-1860 à			
2001		2004	2005
Philomène Ar.	fille de	Jean et	Rose Ri.

Il faut déterminer d'abord si ces six personnes (les époux et leurs parents respectifs) sont nées à Pointe-Rouge. Pour cela, on recherche dans

les dossiers ouverts à partir des registres des baptêmes la présence de dossiers à ces noms. Pour les époux, il est aisé de savoir si un dossier existe, car il est possible de confronter les noms des parents. Par exemples, si nous avons un dossier au nom de Augustin Ga., né à Pointe-Rouge vers 1840 et dont les noms des père et mère sont bien Jérôme Ga. et Béatrice Po., cet Augustin Ga. est sans contredit le même que celui qui apparaît dans le registre des mariages. Un numéro d'identification lui est assigné (entre 2,000 et 49,999) et est inscrit dans le dossier et en regard du nom de la personne apparaissant dans le registre des mariages. De plus, le nom de Augustin Ga. est entré selon le patronyme et le prénom dans les cahiers de référence. Le même processus d'identification est utilisé pour l'épouse, en l'occurrence Philomène Ar.

Le cas des parents non nés à Pointe-Rouge et qui apparaissent dans le registre des mariages présente un problème. Par exemple, on cherche parmi les dossiers ouverts à partir du registre des naissances un Jérôme Ga. Si l'on n'en trouve pas, un dossier est ouvert à Jérôme Ga., père d'Augustin. Mais dans le cas contraire, si un tel dossier existe, quel moyen a-t-on de savoir avec certitude si ce Jérôme Ga., né à Pointe-Rouge est le père d'Augustin? Faute de preuves suffisantes pour identifier de tels sujets, le dossier de Jérôme, ouvert à partir du registre des naissances n'est point utilisé pour le moment. Un dossier distinct est ouvert au nom de Jérôme Ga., père d'Augustin. On suit le même processus pour le cas des autres parents.

Envisageons un second exemple de mariage.

2882		2000	2001
Amand Ga.	fils de	Augustin et	Philomène Ar.
marié le 10-2-1885 à			
2883			
Madeleine Po.	fille de	Arsène et	Modeste Va.

Pour Amand Ga., on suit le même processus d'identification que dans le cas de Augustin Ga. ci-dessus et il va de même pour Madeleine Po.

Mais en ce qui concerne les parents, il s'agit tout d'abord de vérifier si un dossier existe déjà au nom de Augustin Ga. Les cahiers de référence permettent de répondre rapidement à cette question. S'il existe plusieurs Augustin Ga., il s'agit de retrouver celui qui est marié à Philomène Ar. Les cahiers de référence fournissant la liste de tous les Augustin Ga., nous réfèrent aux dossiers grâce au numéro d'identification. La même démarche est suivie pour toutes les autres inscriptions du registre.

* * *

On saisit d'après ce que nous venons d'écrire quelle est la lourdeur des opérations de vérification, ainsi que le temps et le personnel qu'elles exigent, avant que l'exploitation sur ordinateur puisse être abordée.

Il ne s'agit pas de décourager les chercheurs d'y recourir pour des travaux semblables à ceux décrits ici, mais de faire le jour sur une certaine naïveté qui pousse trop souvent à croire qu'il suffit de recueillir des données et que la machine fera le reste.

Toute erreur introduite dans le processus mécanographique est irrécupérable et donc un contrôle précis et méticuleux de l'information « entrée »

est indispensable si l'on veut pouvoir se fier aux « sorties ». On conçoit à quel point ces tâches peuvent être allégées par le recueil sur le terrain du maximum de renseignements disponibles, pas seulement dans le dépouillement des registres, mais aussi par enquête ethnographique directe. De la même manière l'efficacité de la phase de vérification sera augmentée par une collaboration étroite entre le chercheur de terrain et l'équipe qui travaille au laboratoire.

Donat SAVOIE
Madeleine JACQUES

*Département d'anthropologie,
Université de Montréal.*